



Demande de conseils suite à une installation d'un ballon thermo-d

Par **migli**, le **25/03/2010** à **11:23**

Bonjour à tous,

J'ai récemment fait appel à la société eco-logis basée à montlhéry dans l'essonne pour la pose de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un ballon thermo-dynamique dans mon garage.

La pose des panneaux photovoltaïques ayant été mal réalisée, j'ai été victime d'un important dégât des eaux, et j'ai dû refaire entièrement une chambre.

Le dossier de demande de subvention envoyé par éco-logis à la région (région parisienne) n'étant pas parvenu à destination, j'ai dû renoncer à cette aide de 1300 euro, car ils ont posé les panneaux sans savoir si le dossier avait bien été traité.

Enfin, le ballon thermo-dynamique, censé produire de l'eau chaude sanitaire pour toute la famille, n'a jamais fonctionné comme prévu : au bout de deux ou trois douches, plus d'eau chaude pour le reste de la journée.

Après plusieurs interventions inefficaces, le ballon est depuis 6 jours en mode alarme, suite à une panne technique et donc inutilisable. Le responsable, malgré mes demandes incessantes, n'intervient pas.

Je n'ai toujours pas compris si le ballon était défectueux, ou mal installé, ou simplement si l'endroit où il est installé est inadapté. Impossible d'obtenir une réponse.

Je suis donc contraint d'entamer des démarches en justice. Quelqu'un parmi vous sait-il où

m'adresser, quelles sont les procédures à suivre ?

Merci de vos réponses. J'espère ne pas enfreindre les règles du forum en citant la société, mais d'une part mes propos n'engagent que moi, et d'autre part je pense qu'il est sain que les futurs clients puissent accéder aux témoignages des anciens, afin de ne pas subir les mêmes préjudices.